

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Abonnements : Trois mois : 12.00 Six mois : 22.00 Un an : 38.00

En France et l'étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance.

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

COURSES DE PARIS (Service gouvernemental)

Table with columns for dates (27 Jun, 28 Jun) and various race results (e.g., 3 0/0, 4 1/2, 5 0/0).

Service particulier du Journal de Roubaix

Table listing financial services and amounts: Actions Banque de France, Société gén. détachée, Crédit foncier de France, etc.

DEPECES COMMERCIALES

New-York, 28 juin. Change sur Londres, 4.88 0/6; change sur Paris, 5.13 0/0.

ROUBAIX 28 JUIN 1877.

Bulletin du jour

Le gouvernement n'a pas encore fait connaître son interprétation de l'article de la Constitution relatif au délai légal pour les futures élections générales.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annouces : la ligne : 20 ct Réclames : 30 ct Faits divers : 10 ct

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame des Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de PÉRIODIQUES.

Exécution d'Aublin

Nous avons reçu et publié dans notre édition du matin cette dépêche de notre correspondant particulier de Douai : Douai, 7 heures 10 m.

L'Echo du Nord de ce soir contient la lettre suivante de Douai :

Cette nuit vers deux heures du matin, un piquet de gendarmerie revenait de la gare de Douai; il précédait une voiture semblable à celles des teinturiers parisiens, coupé capitonné et liseré rouge.

M. Roch et ses aides montèrent immédiatement l'appareil funéraire :

Un service d'ordre était fait par deux détachements de 25e et du 27e d'artillerie et par les brigades de gendarmerie à cheval de l'arrondissement, qui occupaient le quadrilatère de la place Saint-Waast.

A peine une centaine de curieux se sont présentés, ils furent immédiatement dispersés par la troupe.

A une heure, le directeur de la prison centrale de Loos, est entré dans la cellule d'Aublin, qui ne dormait pas et qui, en le voyant s'est redressé et lui a dit : « Je vous attendais, monsieur. »

L'avocat du condamné s'est ensuite présenté. Aublin l'a chaudement remercié de son dévouement.

A 3 h. 35, les gendarmes qui faisaient le cercle, le dos tourné à la guillotine, mirent le sabre au poing; les portes de la prison s'ouvrirent : Un homme pâle en sortit, soutenu par M. Delgourne, aumonier de la prison et par le doyen de l'église Saint-Jacques de Douai.

Le paleur d'Aublain exprimait son épouvante. Près d'arriver à la planche fatale il se laissa tomber à genoux; le bourreau le poussa en avant et la justice fut satisfaite. Quelques secondes après, le corps et la tête du malheureux renfermés dans un cercueil étaient déjà dans la voiture qui les conduisait au cimetière, escortée par la gendarmerie.

Un journal de Paris nous apporte cette nouvelle :

« A cause des élections générales, il n'y aura pas cette année d'appel de réservistes. »

« On parle même de supprimer les grandes manœuvres d'automne. »

M. le ministre de la guerre vient de décider que les examens pour l'admission au volontariat d'un an, commenceront, dans toute la France, le 15 septembre prochain. Comme en 1876, le texte de la dictée devant servir pour la première épreuve, sera envoyé du ministère de la guerre à tous les préfets.

Le montant de la somme à verser, en exécution de l'article 35 de la loi, reste fixé à 1.500 fr. Le versement devra être effectué du 15 octobre au 5 novembre.

ment très-certain, c'est que l'irritation et le désappointement des républicains proviennent du caractère des nouvelles politiques qui arrivent de province. La réaction des 363 devient plus que problématique. Sans doute, dans les villes où domine l'élément radical, les députés dissous seront réélus, à moins que de plus radicaux ne se présentent; mais, dans les circonscriptions où domine l'élément rural, le parti républicain prévoit déjà qu'il subira de nombreux et retentissants échecs.

Non seulement le pays ne paraît pas se soucier d'obéir aveuglément à la discipline que prétendent lui imposer les meneurs de la majorité parlementaire; mais voilà que le fameux groupe des 363 menace de se dissoudre lui-même: les 363 ne sont plus que 362. On a lu, hier, la lettre de M. Morel, député de la Manche, qui proteste contre l'usage qui a été fait de son nom apposé à son insu au bas du manifeste des gauches.

M. Morel est républicain, mais il ne veut pas être traité en esclave muet par les radicaux. Il donne ainsi un exemple de courage et de dignité à un autre ancien député. — ie nôtre, hélas ! — M. Achille Scrépel, qui était à Roubaix, tandis qu'à Versailles, on votait pour lui, on signait pour lui !!!

L'importance de la lettre de M. Morel n'échappera à personne. C'est la première protestation contre cette monstrueuse alliance d'éléments hétérogènes, qu'on appelle l'Union des quatre gauches; et cette protestation ne sera pas la dernière. Bon nombre des membres du centre gauche, au moment d'affronter le scrutin, y regarderont à deux fois, avant d'oser s'y présenter sous le même drapeau, sous la même cocarde, avec les Gambetta, les Barodet, les Naquet, les Duportal.

L'une des principales préoccupations des anciens députés signataires du manifeste est aujourd'hui de réunir les fonds nécessaires pour « faire de bonnes élections. »

Après avis du comité central, il a été décidé que l'on formerait une sorte de caisse électorale destinée à faire face à tous les besoins.

Déjà, paraît-il, des sommes assez importantes ont été versées à cette caisse par des radicaux millionnaires. Nous ne savons si MM. Victor Hugo et Thiers, dont la générosité est proverbiale, se trouvent parmi les souscripteurs; mais on nous assure qu'on y voit figurer le nom de M. Gambetta, dont personne n'ignore la pauvreté.

Les savants du rappel

Il y a au Rappel un savant qui ne croit pas en Dieu, mais qui croit à toutes les sottises et qui ne recule devant aucune absurdité.

Ce savant vient de dire que les « Pères inspirés du concile de Trente » fixèrent à sept le nombre des sacrements, pour cette raison, entre autres, « qu'il y avait, croyaient-ils, sept planètes. »

Cela est dit résolument. Où le savant a-t-il vu cela ? Qu'il cite

le canon du concile de Trente sur lequel il s'appuie. S'il ne put le citer, que veut-il qu'on pense de ses affirmations? Est-ce ignorance? Est-ce mensonge volontaire ?

Et ce sont là les instructeurs du peuple !

On lit dans la Patrie :

Contrairement à ce qui a été annoncé, la prochaine session des conseils généraux s'ouvrira, comme le veut la loi, le premier lundi qui suit le 15 août c'est-à-dire le 20 du même mois.

Seulement, comme les assemblées départementales ne pourront pas délibérer sur la répartition des contributions, on prévoit que cette session sera partout d'assez courte durée.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière) Paris, le 27 juin 1877.

Je vous mandais hier qu'il n'y avait aucune attention à accorder aux bruits qui présentaient comme possible la retraite de M. Brunet du ministère. Le Journal officiel de ce matin fournit à l'appui de mes affirmations un argument indirect sans doute, mais tout à fait péremptoire. Un décret qui y est inséré ce matin, nommé en effet M. Fauchon-Dufresne, procureur général à Nancy, aux fonctions de conseiller à la cour de Paris, en remplacement de M. Brunet, appelé à d'autres fonctions. Il est bien évident que si M. Brunet songeait le moins du monde à se retirer, il aurait veillé à ce que ses fonctions judiciaires fussent vacantes pour pouvoir les reprendre à son besoin. La réponse, pour être indirecte, est donc, je le répète, tout à fait péremptoire.

A ce propos, je dois dire, que, d'après les informations venues de divers départements, le discours prononcé par M. Brunet, au Sénat, avait produit peu d'impression, paraît, au contraire, avoir été très-gouté en province, surtout à cause du passage où le ministre a déclaré que ses collègues et lui couvriraient les fonctionnaires.

Les fonctionnaires, en effet, sont en butte à des menaces continuelles, non seulement ouvertement, mais par voie de lettres anonymes où on les menace de la « justice du peuple », s'ils combattent la candidature des 363. Ces menaces sont, bien entendu, méprisées par la grande majorité de ceux auxquels elles sont adressées, mais il se peut qu'elles produisent sur quelques-uns une certaine impression qui est venu fort heureusement détraquer le discours de M. Brunet. Je crois savoir que le ministre de l'Instruction publique a reçu de ses collègues et d'un grand nombre d'hommes politiques du parti conservateur, les plus chaleureuses félicitations à l'occasion de ce passage de son discours.

Les journaux annoncent que le conseil des ministres s'est occupé hier de la fixation de la date des élections. La nouvelle est exacte. Encore bien qu'aucune décision n'ait été prise, il paraît probable qu'on fera les élections en septembre. On jugerait être ainsi, non point dans la lettre stricte, mais plus dans l'esprit de la Constitution. Il serait même possible qu'on n'attendît pas la fin de septembre, parce qu'à cette époque les ouvriers ruraux, fort occupés aux travaux de la campagne, pourraient ne pas se rendre au scrutin. Dans cette hypothèse, le 2 ou le 9 septembre sembleraient des dates possibles. Toutefois, je

le répète, rien n'est encore décidé, mais on ne tardera pas à être fixé.

Le travail, pour la détermination des candidats qui seront soutenus par l'administration, se poursuit du reste avec la plus grande activité, et, dans beaucoup de départements, est terminé ou bien près de l'être. Je citerai notamment le département de Vancluse où seront certainement posés, avec l'appui de l'administration, les candidatures de MM. Barillon, Du Demaine et Billioti. On se croit assuré du succès pour les deux premières. Pour M. Billioti, qui sera opposé à M. Naquet, on ne saurait jurer de rien. On semble cependant avoir les plus sérieuses espérances.

Il est très-exact que sous couleur d'adresser sa profession de foi aux électeurs du 9^e arrondissement de Paris, chose qu'il ne fait plus depuis longtemps, M. Thiers a l'intention de formuler comme une sorte de programme général de l'opposition. C'est un projet qui avait été formé dès le lendemain du 16 mai, mais à la mise à exécution duquel on semblait avoir renoncé. On y est revenu, à la suite de quelques incidents qui se sont produits ces jours-ci.

Vous aurez remarqué, en effet, que le manifeste des sénateurs des gauches, recommandant la candidature des 363, n'est signé que des membres des bureaux. Il paraît qu'on voulait obtenir la signature des 130 sénateurs des gauches qui avaient voté contre la dissolution, mais il s'en est trouvé si peu qui consentissent à faire honneur à leurs engagements tacites, qu'on a mieux aimé le pas citer les noms de quelques signataires. C'est un nouvel indice des hésitations qu'éprouvent beaucoup de républicains modérés à se lier avec éclat aux radicaux. Ce serait surtout pour ranimer les courages et empêcher toute défection de ce côté, que M. Thiers publierait son manifeste.

À propos de manifeste, il paraît que les chefs des gauches ont recommandé aux 363 (qui ne sont plus que 362 par suite de la retraite de M. Morel, député de la Manche) non seulement d'adhérer de nouveau au manifeste qu'ils ont signé, mais d'en faire afficher le texte à côté de leurs circulaires électorales.

On compte beaucoup, à gauche, sur ce moyen de propagande.

On assure que les groupes des conservateurs s'occupent de créer des journaux à un son à Bordeaux. Déjà, à Lyon, paraît la Petite Presse. Il y aurait des projets analogues pour d'autres grandes villes.

On a répandu, hier soir, à Paris, le bruit de la mort Mgr Dupanloup. Cette rumeur était heureusement inexacte. L'éminent prélat a été atteint d'une attaque de goutte qui lui cause les plus vives souffrances, mais sa vie n'est pas le moins du monde en danger et on croit à une guérison très-prochaine.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix.

Continuation de la session de mai Séance du 27 juin 1877.

Présidence de M. A. Famechon, maire. Étaient présents : MM. Deleporte-Bayart, Léon Allart, C. Godefroy, adjoints; Joseph Quint, Labbe-Copin, Louis Watine - Watinne, Scrépel - Roussel, A. Morel, Mofse Rogier, P. Flipo, Léon Foveau, Delcourt Tiers, Harinkouk, P. Parent, A. Tiers, Leclercq-Mulliez,

de leurs poules dans mon champ... — Vous lui ferez un procès ? demanda Marthe gravement.

— Non, je la fais plumer et mettre au pot ! répondit le vieux général, d'un ton morose, en s'enfonçant plus profondément dans l'encoignure du canapé.

M^{me} Avérief elle-même ne put garder son sérieux à cette boutade.

— Vous aurez des difficultés avec les médiateurs, je le vois, générale, lui dit-elle. Moi, au moins, résignée à tout, je n'aurai que le chagrin d'avoir fait des ingrats... Ma femme de chambre, que j'ai tenue sur les fonts du baptême, m'a demandé ce matin de combien j'allais l'augmenter...

Elle se tut. Une larme, retenue par l'orgueil, mouilla sa paupière. Michel se pencha sur sa main, qu'il baisa.

— Ma tante, dit-il avec tendresse, le servage n'empêchait pas l'ingratitude; elle se produisait sous une autre forme, voilà tout. Qu'importe les ingrats, si vos enfants et vos amis vous aiment ! C'est dans les bras de ceux-là que vous fermerez les yeux ; nous ne laisserons pas ce soin à des mains mercenaires.

La vieille dame déposa un baiser sur les boucles noires de Michel. Marthe, raide et impassible, feuilletait un album; madame Avérief la regarda un instant, et la larme qu'elle avait retenue roula de ces joues ridées jusque sur la tête inclinée de son neveu.

— Mais, général, ces oiseaux-là, ce sera vous, ce sera moi, si nous le voulons ! répondit Michel en riant avec les autres.

— Grand merci ! A mon âge, rouler par les chemins en tarantass ! Non, non vous avez raison, Prascovia Pétrouna, nous avons trop vécu. Mais qu'ils se gardent bien ! Si je trouve seulement une

Hindré, François Ernout, François Delétoile, V. Dumortier, Alex. Bulteau, J. Martel, Paulin Richard, François Seney, Alfred Motte.

Absents : MM. Achille Scrépel, Charles Junker, C. Descat, Ch. Pollet, E. Bass, L. Barbotin, empêchés; Ch. Daudet, Paul Scrépel, P. Destombes, en voyage.

Le Conseil entend la lecture des procès-verbaux des séances des 13 et 29 mars dernier. La rédaction en est adoptée;

Renvoie à l'examen d'une Commission spéciale qui sera composée de MM. Leclercq-Mulliez, P. Flipo et Harinkouk, la demande d'une subvention de 3.000 francs, formée par la société des Courses de Roubaix, à l'effet de lui permettre d'établir des courses de chevaux en 1877;

Homologue cinq polices d'assurances de bâtiments communaux renouvelées avec la Compagnie l'Union Générale du Nord;

Renvoie à la Commission des eaux une communication de l'administration relative à l'alimentation de la ville en eau potable;

A la Commission des travaux : 1^o Un projet de location d'un terrain destiné à servir de dépôt, situé entre le canal et le cimetière;

2^o Une pétition des habitants de la rue de Lorraine, tendant à obtenir la construction d'un aqueduc sur le boulevard d'Armentières;

Sur la proposition de l'administration : Vote une subvention de 2.000 fr. aux gendarmes victimes de l'incendie qui a éclaté dans la caserne de la place de la Liberté, dans la nuit du 26 au 27 de ce mois;

Un crédit de 423 fr. 09 c. à payer à Mme veuve Derville, pour cession de terrain à la voie publique, rue du Tilleul, par voie d'alignement;

Un crédit de 200 fr. pour modifications à apporter à la grille de l'abattoir; Adopte les conclusions des rapports de la Commission des travaux sur :

1^o la rectification des alignements de la rue St-Vincent-de-Paul;

2^o l'enquête parcellaire qui a eu lieu au sujet de la rectification du chemin vicinal n° 8 dit du Petit-Deumont.

Sur le rapport de la Commission des eaux : Approuve le compte-rendu du service des eaux de la Lys pour l'exercice 1876.

Désigne comme arbitre : M. le président du Tribunal de Commerce de Roubaix en remplacement de M. le président de la Chambre de Commerce, qui s'est excusé, à l'effet d'obtenir la révision de l'article 5 de la convention intervenue entre les villes de Roubaix et Tourcoing le 23 septembre 1853 au sujet de la répartition des nouvelles dépenses des eaux de la Lys.

Sur le rapport de la Commission des finances. Approuve le projet du budget supplémentaire de la ville, pour l'exercice 1877.

Procède au renouvellement de la Commission des tramways, docks et magasins généraux.

Sont nommés MM. P. Richard, Morel, Martel, A. Motte et Louis Watine-Watinne.

Aucune autre question n'était à l'ordre du jour.

M. Maire déclare close la session de mai.

Le Secrétaire J. QUINT.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 29 Juin 1877

LA PRINCESSE OGHÉROF

PAR HENRY GRÉVILLE

XVIII (Suite.)

— Ce n'en est pas moins la liberté pour le prisonnier, la clarté pour l'aveugle, dit Michel d'une voix grave.

Marthe le regarda sans répondre. Un éclair de l'ancien temps passa rapidement dans ses yeux vaillants, mais il disparut aussitôt : cet homme n'était plus le Michel d'autrefois; qu'importait aujourd'hui ce qu'il pouvait penser et dire !

— Vous avez raison, mon neveu, reprit madame Avérief. J'aurais donné sans regret plusieurs années de ma vie pour avancer d'autant l'heure et l'émancipation; — mais je n'aurais pas dû la voir. Nous autres, vieux seigneurs, nous avons vécu trop longtemps. Et vous, général ? ajouta-t-elle en se tournant vers un vieillard tout blanc, qui, enfoncé dans le grand canapé, écoutait cette conversation en promenant sur les canseurs ses yeux vifs et curieux.

— Je suis de votre avis, madame, répondit-il sans se déranger.

— Oh ! ma tante ! s'écria Michel.

— Mais, oui, mon ami, nous avons

été élevés dans l'idée que nous étions supérieurs à la race qui nous servait. Cette idée est injuste, je le sais ; mais tout ce qui entoure, tout ce qui tenait à nous, tendait à faire de nous les maîtres absolus de notre domaine et de tout ce qui croissait et multipliait chez nous. Voilà qu'à présent, — j'ai soixante et onze ans, mon neveu, — il faut que je me fasse à un autre ordre d'idées et d'habitudes. Jene parle pas des paysans; ils seront propriétaires, tant mieux ! Que le bon Dieu les bénisse ! Mais les serviteurs qui m'ont servi vingt ans, que j'ai vus naître et grandir dans les communs de ma maison; les jeunes filles que j'ai fait élever et qui brodent mes robes; les garçons dont j'ai fait à grand-peine, et parfois à grands frais, d'humbles cochers, des domestiques bien dressés, des ouvriers capables, — toute cette génération élevée par mes soins et à mes dépens, peut me quitter demain, par caprice, et me laisser rendre le dernier soupir au milieu de vies inconnus et de soins mercenaires... Non, mon neveu, je ne puis me faire à cette idée. L'émancipation est une grande chose, je le sais, mais j'aurais voulu fermer les yeux pour jamais avant que ce fut accompli...

Un silence se fit. Tout à coup la voix aigrelette du général le rompit d'une manière inattendue :

— Très bien, Prascovia Pétrouna ; mais moi qui vit dans mes terres, c'est bien autre chose. Imaginez-vous que mes paysans, — mes ex-paysans, veux-je

dire, — ont pris l'habitude de venir pêcher leur poisson dans mon étang, sous prétexte qu'il est plus poissonneux que leur rivière ; je les ai laissés faire depuis... je ne sais plus depuis quand. — depuis que j'ai eu l'honneur d'être nommé page de Sa Majesté l'Impératrice Catherine, je crois ! En bien, supposez que demain, — non pas demain, la saison n'est pas favorable, mais l'été prochain, — j'envoie mes gens pêcher un brochet pour mon déjeuner dans la rivière qui arrose leurs terres, vous verrez s'ils ne me feront pas un bel et bon procès ! Ils le feront, vous verrez ?

— Permettez, général... interrompit Michel.

— Ils le feront ! J'essayerai expressément vous verrez qu'il auront l'aplomb de me faire payer l'amende ! De même, j'ai nourri leur bétail dans les mauvaises années... Qu'une demes vaches, des vaches de seigneur, qui ont de quoi manger à la maison, Dieu merci ! s'en aille tondre la largeur de sa langue dans leur pré, — et voilà ma vache en fourrière, et il faudra que j'aille le réclamer chez leur arbitre de paix, leur médiateur... Comment nomment-ils ces oiseaux-là ?

— Mais, général, ces oiseaux-là, ce sera vous, ce sera moi, si nous le voulons ! répondit Michel en riant avec les autres.

— Grand merci ! A mon âge, rouler par les chemins en tarantass ! Non, non vous avez raison, Prascovia Pétrouna, nous avons trop vécu. Mais qu'ils se gardent bien ! Si je trouve seulement une

de leurs poules dans mon champ... — Vous lui ferez un procès ? demanda Marthe gravement.

— Non, je la fais plumer et mettre au pot ! répondit le vieux général, d'un ton morose, en s'enfonçant plus profondément dans l'encoignure du canapé.

M^{me} Avérief elle-même ne put garder son sérieux à cette boutade.

— Vous aurez des difficultés avec les médiateurs, je le vois, générale, lui dit-elle. Moi, au moins, résignée à tout, je n'aurai que le chagrin d'avoir fait des ingrats... Ma femme de chambre, que j'ai tenue sur les fonts du baptême, m'a demandé ce matin de combien j'allais l'augmenter...

Elle se tut. Une larme, retenue par l'orgueil, mouilla sa paupière. Michel se pencha sur sa main, qu'il baisa.

— Ma tante, dit-il avec tendresse, le servage n'empêchait pas l'ingratitude; elle se produisait sous une autre forme, voilà tout. Qu'importe les ingrats, si vos enfants et vos amis vous aiment ! C'est dans les bras de ceux-là que vous fermerez les yeux ; nous ne laisserons pas ce soin à des mains mercenaires.

La vieille dame déposa un baiser sur les boucles noires de Michel. Marthe, raide et impassible, feuilletait un album; madame Avérief la regarda un instant, et la larme qu'elle avait retenue roula de ces joues ridées jusque sur la tête inclinée de son neveu.

— Mais, général, ces oiseaux-là, ce sera vous, ce sera moi, si nous le voulons ! répondit Michel en riant avec les autres.

— Grand merci ! A mon âge, rouler par les chemins en tarantass ! Non, non vous avez raison, Prascovia Pétrouna, nous avons trop vécu. Mais qu'ils se gardent bien ! Si je trouve seulement une

de leurs poules dans mon champ... — Vous lui ferez un procès ? demanda Marthe gravement.

— Non, je la fais plumer et mettre au pot ! répondit le vieux général, d'un ton morose, en s'enfonçant plus profondément dans l'encoignure du canapé.

M^{me} Avérief elle-même ne put garder son sérieux à cette boutade.

— Vous aurez des difficultés avec les médiateurs, je le vois, générale, lui dit-elle. Moi, au moins, résignée à tout, je n'aurai que le chagrin d'avoir fait des ingrats... Ma femme de chambre, que j'ai tenue sur les fonts du baptême, m'a demandé ce matin de combien j'allais l'augmenter...

Elle se tut. Une larme, retenue par l'orgueil, mouilla sa paupière. Michel se pencha sur sa main, qu'il baisa.

— Ma tante, dit-il avec tendresse, le servage n'empêchait pas l'ingratitude; elle se produisait sous une autre forme, voilà tout. Qu'importe les ingrats, si vos enfants et vos amis vous aiment ! C'est dans les bras de ceux-là que vous fermerez les yeux ; nous ne laisserons pas ce soin à des mains mercenaires.

La vieille dame déposa un baiser sur les boucles noires de Michel. Marthe, raide et impassible, feuilletait un album; madame Avérief la regarda un instant, et la larme qu'elle avait retenue roula de ces joues ridées jusque sur la tête inclinée de son neveu.

— Mais, général, ces oiseaux-là, ce sera vous, ce sera moi, si nous le voulons ! répondit Michel en riant avec les autres.

— Grand merci ! A mon âge, rouler par les chemins en tarantass ! Non, non vous avez raison, Prascovia Pétrouna, nous avons trop vécu. Mais qu'ils se gardent bien ! Si je trouve seulement une

de leurs poules dans mon champ... — Vous lui ferez un procès ? demanda Marthe gravement.

— Non, je la fais plumer et mettre au pot ! répondit le vieux général, d'un ton morose, en s'enfonçant plus profondément dans l'encoignure du canapé.

M^{me} Avérief elle-même ne put garder son sérieux à cette boutade.

— Vous aurez des difficultés avec les médiateurs, je le vois, générale, lui dit-elle. Moi, au moins, résignée à tout, je n'aurai que le chagrin d'avoir fait des ingrats... Ma femme de chambre, que j'ai tenue sur les fonts du baptême, m'a demandé ce matin de combien j'allais l'augmenter...

— Vous aurez des difficultés avec les médiateurs, je le vois, générale, lui dit-elle. Moi, au moins, résignée à tout, je n'aurai que le chagrin d'avoir fait des ingrats... Ma femme de chambre, que j'ai tenue sur les fonts du baptême, m'a demandé ce matin de combien j'allais l'augmenter...

Elle se tut. Une larme, retenue par l'orgueil, mouilla sa paupière. Michel se pencha sur sa main, qu'il baisa.

— Ma tante, dit-il avec tendresse, le servage n'empêchait pas l'ingratitude; elle se produisait sous une autre forme, voilà tout. Qu'importe les ingrats, si vos enfants et vos amis vous aiment ! C'est dans les bras de ceux-là que vous fermerez les yeux ; nous ne laisserons pas ce soin à des mains mercenaires.

La vieille dame déposa un baiser sur les boucles noires de Michel. Marthe, raide et impassible, feuilletait un album; madame Avérief la regarda un instant, et la larme qu'elle avait retenue roula de ces joues ridées jusque sur la tête inclinée de son neveu.

— Mais, général, ces oiseaux-là, ce sera vous, ce sera moi, si nous le voulons ! répondit Michel en riant avec les autres.

— Grand merci ! A mon âge, rouler par les chemins en tarantass ! Non, non vous avez raison, Prascovia Pétrouna, nous avons trop vécu. Mais qu'ils se gardent bien ! Si je trouve seulement une

de leurs poules dans mon champ... — Vous lui ferez un procès ? demanda Marthe gravement.

— Non, je la fais plumer et mettre au pot ! répondit le vieux général, d'un ton morose, en s'enfonçant plus profondément dans l'encoignure du canapé.

M^{me} Avérief elle-même ne put garder son sérieux à cette boutade.</